



## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU MERCREDI 2 MARS A 19 H 30

*Excusé* : Bertrand LAVIGNE DELVILLE

### Approbation du CR du 25 janvier 2016

*Approuvé à l'unanimité*

#### AG d'Albertville

Alain FLEURET fait un compte rendu du déroulement des AG ordinaire et extraordinaire d'Albertville. Si l'AG ordinaire s'est bien déroulée, en revanche l'organisation du vote sur les nouveaux statuts a manqué de rigueur dans son organisation. Le résultat annoncé en fin d'AG (refus des nouveaux statuts) a été infirmé par la vérification effectuée à posteriori sous le contrôle d'un huissier et l'annonce de cette correction a été faite par la FFCAM dans un courrier signé de Georges ELZIÈRE aux Présidents de Clubs en date du 18 février 2016.

Un certain nombre de membres du Comité estiment que cette « valse hésitation » n'a pas été bonne pour l'image du CAF.

#### Matériel

1. Il arrive parfois que du matériel rentre détérioré (ou ne rentre pas) après emprunt par les adhérents. Le Comité décide à l'unanimité que les adhérents seront informés des tarifs qui leur seront demandés dans ces cas :
  - retour de matériel détérioré : 50 % de la valeur à neuf ;
  - perte de matériel : 100 % de la valeur à neuf.
2. Pascal SANCTUS a été amené à réparer des crampons qui lui avaient été attribués par le service matériel pour une sortie cascade de glace. Il apparaît que les crampons « dry tooling » et les crampons « glace » n'avaient pas été clairement identifiés au sein du service, et que ce sont des crampons « dry » aux pointes usées qui ont été attribués. Le service matériel améliorera l'identification de ces matériels.
3. Le Club préconise l'utilisation de DVA numériques par les initiateurs lors de leurs sorties collectives. Quatre initiateurs demandent le prêt exceptionnel par le Club, pour la fin de saison, d'un DVA numérique, et s'engagent par ailleurs à en acquérir un personnel pour la saison prochaine. ***Le Comité approuve (une abstention).***
4. Acquisition de radios permettant de déclencher des secours  
Jacques PIETU et Raymond BERUARD prépareront un projet autour de ce thème pour le prochain Comité (Coût du matériel, des abonnements, couverture, etc.)

#### Connaissance par le Club des sorties effectuées et des participants

Cette connaissance est aujourd'hui mauvaise.

La procédure actuelle (photocopie de la feuille de sortie collective le vendredi soir, déjà imparfaite en cas de modification de date, de lieu et de participants) n'est pas appliquée par tous.

Il apparaît au Comité que l'utilisation de moyens modernes doit être envisagé pour ce sujet.

Les points importants sont les suivants :

1. Fiabilité des informations : date, lieu, participants ;
2. Accessibilité à distance des informations ;

Le système devra être simple et pratique.

Un certain nombre de suggestions sont faites par les membres :

1. Utilisation de SMS ;
2. Utilisation de courriels et d'une adresse dédiée ([collectives@cafannecy.fr](mailto:collectives@cafannecy.fr) , par exemple) ;
3. Utilisation d'un site dédié (inscription-facile.com, par exemple) ;
4. Intégration d'un module dans le site du Club.

Dans l'attente d'un projet, il est nécessaire que les responsables d'activité rappellent aux initiateurs leur obligation de copie de leur feuille de collective le vendredi soir.

## Convention avec le CD74

**Le Comité autorise (une abstention)** le Président à signer une convention avec le CD74 FFCAM pour l'utilisation des bureaux du CAF d'Annecy, une demi journée par semaine, par la secrétaire du Comité départemental moyennant une indemnité de 100 € par mois.

## Projet associatif

Le CDOS (Comité Départemental Olympique et sportif) a proposé en décembre 2015 un stage de 2 x 2 h sur la formulation du projet associatif.

La 1<sup>ère</sup> partie traitait des différentes étapes indispensables pour l'élaboration d'un projet. La 2<sup>ème</sup> partie était consacrée à la présentation des nombreux outils permettant cette élaboration. Cette démarche aboutit à un document complet, support maintenant incontournable pour convaincre les éventuels partenaires financiers.

Par ailleurs, certaines méthodologies proposées au cours de ce stage peuvent être transposées dans des contextes divers pour améliorer le fonctionnement du club.

## Évolution du site Internet

Un diagnostic du fonctionnement du site actuel est à réaliser.

En parallèle, un cahier des charges d'un « site idéal » est à construire.

C'est sur la base de ce cahier des charges, et sur l'analyse des possibilités offertes par les différentes solutions (modification du site actuel, utilisation du site fédéral, utilisation de l'outil créé par Chambéry, etc.) qu'une décision pourra être prise par le Comité.

Un Comité dédié à ce sujet aura lieu le 4 avril 2016 à 19h30.

Une Commission composée de Janine DUCRUET, René DELIEUTRAZ, Sophie D'AMONVILLE, Gilles RASSAT, Alain FLEURET et Jacques PIETU préparera un projet pour le Comité.

## Questions diverses

1. Incident de sécurité lors du stage SG1 (sécurité sur glacier) : à traiter par la commission prévention sécurité ;
2. demande de subvention pour le [Shabrakross 2016](#) : une subvention exceptionnelle de 500 € est faite pour cet événement. Le département pourrait en prendre une partie à sa charge si la demande en est faite officiellement par le CAF d'Annecy auprès du CD74.

**Prochaine réunion de bureau : le 25 avril 2016 à 18h30**

**Prochain comité ordinaire : le 2 mai 2016 à 19h30**

Jacques PIETU,

Secrétaire Général

Alain FLEURET,

Président

